



COLLECTE ET TRAITEMENT  
DES DÉCHETS MÉNAGERS DU SECTEUR  
DE BRIEY, VALLÉE DE L'ORNE & JARNISY

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
POUR LE RAMASSAGE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES  
DU SECTEUR DE BRIEY, VALLÉE DE L'ORNE ET JARNISY

COMITE SYNDICAL  
SEANCE DU 20 OCTOBRE 2022

### Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

**N° 25/2022**

**OBJET : ELECTION DU PRESIDENT**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt octobre à dix-huit heures trente, le Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères du Secteur de Briey, Vallée de l'Orne et Jarnisy, s'est réuni à la salle des fêtes Jacques Prévert à Hatrize, à l'effet d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour. La convocation a été transmise le 14 octobre 2022.

**Présents :** M. BERNARD – M. ZAMPETTI – M. MILANO – M. MOLINERIS – MME POUVREAU – MME CROUTSCH – M. L'HERBEIL – M. NORROY – MME GUIDEZ – M. FERRARELLI – M. DEMANGE – M. ANDRE – MME PRIEUX – M. GRIVEL – M. BESSÉDJERARI – MME BOULIER – M. VACCANI – M. MAGNOLINI – MME BARILLET – M. METZINGER – M. KEFF – M. CROCENZO – M. LINTZ – MME PASQUINI – MME BURKI – MME BLETTNER – M. ANTCZAK – MME KOCKEISEN – M. ZIMMERMANN – M. NEZ – M. MENGHI – M. TOMC – M. NOCCHI – M. LIEVAIN – MME THUILLIEZ – MME HIRTZBERGER – M. HIRSCH – MME HARING – M. MUSIOL – M. BARTH

**Représentés par un pouvoir :**

M. CARDAIRE par MME BURKI  
MME PORCO GALLINA par MME BLETTNER  
MME MARTINEZ par M. ANTCZAK  
M. DIETSCH par MME HIRTZBERGER  
M. POGGIOLINI par MME HARING

**Représentés par un suppléant :**

M. SCHMITT par M. WEY  
M. BERG par M. NOE  
MME LIENARD par M. COLTAT  
M. FALZI par MME KRETER VALES  
MME CHALLINE par MME PIECHOCKI  
M. CORNILLE par MME BARTH

**Excusés :** MME BERTOLINO-FALCONETTI – M. BECQUER – M. SCHAACK

**Absents :** M. BURLEREAUX – M. AISSAOUI – M. BENALOUACHE – MME ZAIM - M. DURAND – M. GENCO – M. PASQUER – M. JODEL – M. DIDIER – M. NEUBERT -M. POIROT – M. SCHWARTZ

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales M. LINTZ a été désigné secrétaire de séance parmi les membres du comité syndical.



29, rue Gustave Eiffel  
BP 80116 - 54800 JARNY



Tél.  
03 82 20 22 00



Fax  
03 82 20 87 70



Email  
communication@sirtom.fr



Internet  
www.sirtom.fr

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales
- *CONSIDERANT* qu'il convient d'élire un nouveau Président du syndicat en remplacement de Monsieur FRANTZ Alain, décédé,
- *CONSIDERANT* que le Président est élu au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est élu.
- *CONSIDERANT* qu'en vue de l'élection du Président du Comité Syndical, la séance est présidée par le doyen d'âge de l'assemblée, Monsieur Raymond NOCCHI, délégué de la Communauté de Communes Cœur Pays Haut.

Il est fait appel des candidatures pour le poste de Président.

Monsieur Julien BESSEDJERARI pose sa candidature.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, dépose dans l'urne son bulletin de vote.

- *CONSIDERANT* que le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	51
Nombre de bulletins déclarés blancs	1
Nombre de bulletins déclarés nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	48
Majorité absolue	25

Monsieur Julien BESSEDJERARI obtient **48 voix**.

**Ayant obtenu la majorité absolue, Monsieur Julien BESSEDJERARI est élu Président du SIRTOM et est immédiatement installé.**



Fait et délibéré en séance les dits jour, mois et an

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Julien BESSEDJERARI

